

DEPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE PÉRIERS SUR LE DAN
14112

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Réglementant la circulation sur le territoire de la commune de Périers-sur-le-Dan
Chemin du fonds du Vas

Le Maire de la commune de Périers sur le Dan,

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982, modifiée par la loi 82.623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles R44, R225 et R227 du Code de la Route,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière établie en application de l'arrêté du 24 novembre 1967,

Vu les arrêtés subséquents portant sur la modification ou la révision des parties 1 à 8 du livre I de l'instruction susvisée, notamment l'arrêté du 16 février 1988,

Vu la demande des entreprises ORANGE SAVBL et Michel BOISSEL en date du 17 avril 2026.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire, pour des raisons de sécurité lors de la maintenance du réseau Orange en cas de panne client ouverture de fouille sur réseau existant réalisés par l'entreprise MICHEL BOISSEL - TSA 70011 Chez Sogelink - 69134 DARDILLY Cedex représenté par Madame Jennifer BOISSEL, de réglementer la circulation à Périers-sur-le-Dan, chemin du fonds du Vas.

A R R Ê T É

Article 1 : Pendant la durée des travaux qui se dérouleront du 25/05/2026 jusqu'au 15/06/2026, la chaussée sera fermée à la circulation sauf riverains et véhicules de secours.

Article 2 : Les dispositions visées à l'article précédent seront portées à la connaissance des usagers par la signalisation réglementaire qui sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux.

Article 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Calvados
- A la Gendarmerie de Ouistreham
- Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement du Calvados
chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.
- Caen la mer, SDIS, Twisto et bus verts, Habitants par le site

Fait à Périers sur le Dan, le 21 avril 2026

Le Maire



Barbara BELAMY

